

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NGOMA SARL »

Siège Abidjan, Koumassi, Abidjan, Koumassi Bia-
Sud vers le centre de sante urbain Zoé Bruno, Lot 602,
Ilot 63

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 31 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NGOMA SARL »

Objet : • ART GRAPHIQUE (Infographie, Sérigraphie, Tous types d'impression, Décoration publicitaire, Supports de communication, Travaux d'imprimerie, Branding, Signalétique)

• CONSTRUCTION METALLIQUE (Bureau mobilier en alucobond, Ferronnerie, Soudure, Tuyauterie, Portail et portillon métallique, antivol, Structure métallique de scène de concert, fabrication et pose de conteneur sur châssis de camion,)

• REFECTON BATIMENT (peinture, carrelage)

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Koumassi, Abidjan, Koumassi Bia-Sud vers le centre de sante urbain Zoé Bruno, Lot 602, Ilot 63

Dirigeant(s) M MAPE JEAN CLAUDE MEDARD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-02340 du 24/04/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°30023/GTCA/RC/2023 du 24/04/2023

